



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 113758

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les attentes des familles de plusieurs centaines de soldats français qui ont été portés disparus en Algérie que ce soit à l'occasion de combats ou du fait d'enlèvements. Dans la plupart des cas, leurs corps n'ont pas été retrouvés et les familles restent encore aujourd'hui dans une douloureuse incertitude et n'ont pu leur donner la tombe digne qu'ils méritent. Les proches de ces disparus s'efforcent de mener des recherches, mais se heurtent à maintes difficultés, notamment du fait des autorités algériennes, malgré les déclarations de ces dernières. Pour qu'il soit répondu aux légitimes attentes des familles et amis de ces soldats disparus, il lui demande quelles ont été les interventions du Gouvernement français à ce sujet ces dernières années et leur bilan et quelles sont les initiatives qu'il compte prendre pour obtenir que des recherches puissent être menées pour retrouver les corps, donner des sépultures dignes et rendre hommage à ces combattants français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113758

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2011, page 7506

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)